



Erratum de la Réunion du 3 Mai 2021

Point du comité

Sophie : point pas très chouette pour un début de brouette. Car on besoin de transparence de la part de l'AG. Comme les nouvelles vont vite à Gembloux, nous nous doutons que vous avez entendu quelques échos à propos d'une affaire de violences sexuelles dans un contexte AGéen.

Malheureusement, il ne s'agit pas que de rumeurs. Le comité a été informé d'un cas de harcèlement et de violences sexuelles dans le cadre d'activités AGéennes. Après concertation avec le doyen et prise de connaissance des faits du point de vue des deux parties, nous avons pris des décisions en conséquence : le **présumé** agresseur en question a été définitivement banni de l'AG. **Notons qu'il n'accepte pas notre décision et qu'il va faire un recours auprès du doyen.**

Ces décisions n'ont pas été prises sur un coup de tête, comme dit précédemment, nous avons eu l'occasion de discuter avec les deux parties concernées. De plus, nous avons fait appel à un membre, qui a été tiré au sort, lors de l'entretien avec le **présumé** agresseur, afin de disposer d'un avis externe et objectif de la situation.

L'AG ne cautionne en aucun cas ce genre de comportement et signale que toute personne adoptant un comportement similaire se verra octroyer la même décision.

Si vous avez des questions, nous y répondront tant que celles-ci seront pertinentes.